

S E D A N

Notre Histoire

Traditions festives d'autrefois

Dictionnaire du folklore du S'dan

par **Gérald DARDART**

Rarement une ville eut autant de traditions originales et issues de la période médiévale. Aujourd'hui, nous vous proposons un petit lexique des traditions festives de la Jeunesse sedanaise. Peu d'entre elles ont survécu aux désordres de la guerre, aux fermetures d'usines et au chômage, à l'émergence de la mondialisation, au nivellement des cultures locales, au profit d'un genre de vie assujéti aux écrans et de modes venues d'ailleurs.

Bâches (Les)

Le Mercredi des Cendres, cinq ou six jeunes « planquets » avançaient de front dans la rue, cousus dans un grand sac oblong (qui servait à transporter les balles de laine), seules leurs têtes dépassaient, et s'ils rencontraient des jeunes filles, elles étaient alors entourées et chahutées. Cf. *L'Ardenne hebdomadaire*, 1^{er} mars 1951.

Boule noire (La)

Elle est en fait ovale, brillante, tenue par un fil. Tremppée dans l'eau, elle guérissait de tous les maux une fois bue (à ne pas confondre avec une variété de bouleau dont l'écorce est plus foncée que celle du bouleau européen).

Brandons (Les)

Charbons de bois récupérés après les feux de la Saint-Jean.

Brouants

(ou brouands, ou brouans, ou briands)

et brouandoux (Les)

Le jeudi saint, dès midi, les cloches « étant parties à Rome », les enfants de chœur – les brouandoux – parcouraient les rues avec leurs crécelles, ou tourniquets, ou brouants, pour annoncer les offices religieux durant trois jours, jusqu'au « retour des cloches » le samedi midi. Les brouandoux passaient dans les maisons où on les récompensait en leur offrant des œufs ou quelques piécettes.

Buires (Les)

On dit aussi « bourres », « bulles » ou « bûles » (la hutte de fagots). Bûchers allumés dans les champs le premier dimanche de carême. Ces bûchers étaient associés à la tradition de la sauderie ou saudage ; la sauderie succédant aux buires. Cf. *article sur la sauderie*.



Dessin : Olivier Gobé



QUÉ DISSE ?

Gazette Comique des Ardennes

Paraissant le Dimanche

Direction et Rédaction à Fumay, 3, rue du Château

Les questions politiques, religieuses et personnelles sont rigoureusement écartées.
Les auteurs sont responsables de leurs articles.
Les manuscrits ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS:
ARDENNES & LIMBORGES: Un an, 3 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 3 fr. 50

LA GAÏTÉ, C'EST LA SANTÉ!



INSERTIONS: Annonces: la ligne, 15 c.
Réclames: ... depuis 4 fr.

CHOUTOU ENNE MIATTE

No tite vous mousse bet cléremint, amis lecteurs, c'qui nous v'lons esse, c'qui nous d'sirons fouère : vos distrère à vos contons det quolibettes et det couyonnâtes.

Mais pou ça fouère, il este indispensâpe qui nous nous fouayonches counèche divont d'couminchie à débiter nos faufes qui vous front pichie din vos culottes.

Nous ouayons pattavaut l'pahidés gazettes di politique et minme enne rivuwe littéraire.

C'est qui n'auront bramin det couyonnâtes et y n'auront d'trop si on zet fouérait co det parèyes, pasqui sont bet trop felles ; c'est pou ça qui faut qui nieuche det rigolos, enne aute saute di journalisse, qui fouaye det bêtices su l'papier et qu'et diache co pu. Ci sautela n'astait né coumte dins no pahi et v'là qui nous prind tout d'in cò l'fantaisie di djouer c'role-là. Ainsi c'est bet ça qu'on nous v'lons : fouère tôte les dgins à djon et à scrijons det faufes rigolotes dins no lingâche ; c'est dins l'Qué Disse qui vous trouverou tout ça.

Nous passons li r'vuvve di tous les traus d'no départemint, nous fouérons tchavoute let gattes di Fumouais, Nouzon, Braux, Monthermé, R'vin, Haypes, Virex, Djivet, etc. Nous faufes s'ront s'honnêtes comme nous autes, y n'auront pouet d'poucelleries su l'gazette, on n'exciterait net l'p'diaresse ni l'p'v'le S à fouère det bêtices ; est pou ça qui tou l'monde pourrait disp'ler in sou pou zaoue. L'Qué Disse, on l'ou s'rait d'su l'faufes di toutes les mouéjas, il aurait toudi s'utilité, y s'rait bouet à tout fouère, sauf delle politique.

Nous rirons à drouvons des grontet bouches comme les Gaulouets nos grands-pâges.

Vous counichous bet li vièye rengaine : « La gaîté c'est l'santé ». Nous y astons d'ebaur, pasqui l'Qué Disse s'rait li r'mète li pu grond qu'on neuche invinté jusqu'asteure. D'ji va vous citer quéques guérisons qui ci

p'lite gazette pourrait fouère, d'ji n'auzerais atterprinte di let dire toutes pasqui n'auront d'trop et pi qu'dji n'vet net printe li place det cé qu'ont passé leu tamps à fouère det artiques pou audjôurdu.

PRÉARMINT. — Les djaunet dgins qui battront du froe dins leux amouirs pourront printe in numérou du Qué Disse, à l'fouayont lire à leu coumère, y s'rabistiqu'ront tout d'chête et d'vèront co pu araidjie qu'avont.

DREZM'INT. — Vous avou in saqué propositions quidi d'couyonnâtes ? — Tous satchou d'vo tache in Qué Disse et riet qu'à l'joni in p'tit filé vous ouérous li vietgrignediar'divni comme in mouton et vous acarder tout c'qui vous plou avout dindjie.

TOUTS'INT. — Niet-ti au monte di pu odeule pa des cauts qu'les malâtes ? Y niet qu'enne méthaute pou les amointchie ; on leu denne in Qué disse ou bet on leu lit enne pougnie d'couyonnâtes, les v'là qui riat, y sont chapés, c'est li r'tour au bouet tamps.

QUOATRM'INT. — Esse qui vous avou d'jà vu quéquin d'pu anyont qu'enne balle-mère ? D'ji dis ça pou lete cé qu'enn'ontâne, pasqui let cé qu'enn'ont pouet ni comprindront net ça. Hè bet, si voum'avoutanne bet méchonte, prennot in numérou di no Qué Disse ? et vous s'roudisbarrassé tout d'chête dis'mouéje humeure, elle vous raffatrait souvint, ni d'mondrait net miet qui d'chôte let blaques det l'gazette et fouérait tout set possipes pou esse guéye avet tout l'monte.

CHÉQU'INT. — Li pu gronte vérité c'est qu'astont murt on pet co rinte utile li Qué Disse ? — A l'moustront au concierche Saint-Pire, il est lirait enne pitite pèche et il aurait tont d'plaiji qui pou vous dire merci y drouvrait toute gronte l'puche du Paradis.

Vous ouayous bet qu'avet enne gazette paréye on net toudi chapé.

Quon s'djournéye s'ret tiréye, l'ouvrie si fouérait enne pinte di bouet son à l'jont l'Qué Disse ? et y n'penserait pu ouère à tout l'mau qu'il est yeu c'djô-là. Y n'auront det djins qu'auront bramin d'l'ouvrage : c'est les imprimeures di no pahi, let valets Beurlet, mais in n'faut pouet printe di pouainne pour zé, y n'auront jamoué assez d'abonnemints ; dins s'cas-là pou leur fouère plaiji qui n'enne neuche bramin qui d'mondache li nouvelle gazette rigolote.

Astère qui nous avons denné toutes les applications pou l'batte du Qué Disse ? nous prenons l'avance su les autes qu'attèdront l'nouvelle anéye à souhaitont à toutours enne balle provision d'bouets momints pou l'anéye qui va vni, et bramin des abonnemints au Qué Disse ?

PHILUPP DI FUMOUMAIS

Gattes di Fumouais ou d'à costé

D'jà ouétié avon qui n'fuche sicrie l'artique qu'est ciâlè au-d'zeu ; c'est bet bé ; Philup di Fumouais cauce comme in life, et nous caurons patoués pou let cé qui n'sava lire et pou let cé qui n'ont net s'ty à s'cole.

A l'heure, let quèwes, choutous bet. Nous v'lons fouère enne gazette rigolote pou tout l'monte : let ritchés et let paufes, let ouvries et les rinties, let grands et let pitils, let gros et les mal-resp'és. Ça n'ous foué riet, nous nous adressons à tout l'monte : aux squéyeteux, aux vèrieux, aux tchadrountes, aux bouledjies, aux bouchies, aux marchands d'goutte, di bîre, d'ouille, di bo, di tch'ouilles, di meupes, etc., et co à cé d'tout les costés, de l'fronte pante, du Tène di l'Haie, du bout du , du Bel-Ère ou co d'Hollande, delle roualle r'v'rs, etc.

Tous bet, les quèwes, vinous toutours, ou bet rons qué l'ambour du pahi pou qui vaillè avet s'instrument l'artique pou l'Qué Disse ? ; seultmint ça s'rait l'ontèrre des élections, à l'place di dire : vinous toutours, vinous toutours, ça s'rait : l'jous toutours, l'jous toutours ; et quand on lu d'mondrait quovais y responderait : Li Qué Disse ? Astère, qui d'aprouffé no nouvelle gazette à vous affirmont qui ça n's'rait net pou fouère delle politique, nous laissons les dgins s'arindjie chonne ; let blonds, let rouches, let djanes, let gris et let

Crouton (Le)

Lors de la Saint-Blaise, le pain bénit est offert par le président en exercice : la partie centrale est généralement délimitée par une guirlande de pâte tressée : c'est cette partie qui constitue le crouton, que le président sortant offre à son successeur nouvellement élu, au domicile même de ce dernier : cette intronisation s'accompagne d'un vin d'honneur. Cf. *article sur la Saint-Blaise*.

Écouvillon (Le coup d')

En boulangerie, l'écouvillon est la longue perche supportant un torchon pour nettoyer le fond d'un four à pain. De 1816 à 1820, quatre jeunes Sedanais s'amusaient aux dépens de quelques bourgeois. Ernest Hupin décrit la plaisanterie (p. 293) : « Quatre gaillards opéraient ainsi avec une habileté peu commune pour donner le « coup d'écouvillon » : trois étaient porteurs d'une longue perche ; à la première était fixé un cercle de tonneau ; à la seconde un falot allumé ; à la troisième une brosse de plafonneur en forme de pompon. Le quatrième complice portait un seau rempli de ... confiture ... ! Ils arrivaient sous les fenêtres d'un huissier retors ou d'un bourgeois grincheux ; le portefalot agitait la lumière devant la fenêtre qu'il frappait pour éveiller la victime ; celle-ci arrivait et ouvrait la fenêtre pour regarder dans la rue, mais immédiatement on lui passait au cou le cercle de tonneau, et le pinceau, trempé... dans la marchandise, badigeonnait ferme la tête du patient. »

Gobeau (Le)

« Let gobeaux du S'dan ! ». La chope en faïence pour boire la bière. Le gobeau peut être bleu, blanc, ou bien encore, noir, dans ce cas il se nomme « cafard ». Il existe à Sedan la chanson du *Vieux Gobeau* écrite par Jean-Baptiste Mercier surnommé « le Passeux » (musique d'Aristipe). Cf. *La Vie ardennaise illustrée*, 6 novembre 1899).

Goulus (Les)

Le goulou, c'est le masque. Le terme apparaît à Sedan vers 1625. Par extension, le terme désigne les jeunes déguisés lors du Mercredi des Cendres. Se dit aussi des affamés. Cf. *L'Écho des Ardennes*, 6 avril 1905.

Hotus (Les)

Les habitants de la Cassine.

Josema (Le)

On poursuit la fête communale à l'usine. On apporte quelques bouteilles de vin dans la draperie.

Lundi-perdu (Le)

Le 2 janvier, un jour chôme réclaté par les planquets ; et bien sûr, refusé par les drapiers ! Le planquet : « Bonjour, Monsieur ! Je viens chercher mon *Lundi-perdu* ! » Le patron répondait, respectant la tradition : « On ne l'a pas retrouvé ! ».

Magoniaux (Les)

Les habitants du faubourg du Mesnil. Ils sont aussi appelés « Manoqueux ». Le terme provient de l'ancien français « magons », les goinfres, les maladroits.

Cabus (Les)

Le terme désigne les maraîchers du Fond-de-Givonne. Les filles des jardiniers sont les « cabusettes ». On cultivait au Fond-de-Givonne le chou cabus, c'est-à-dire le gros chou rouge des Ardennes. La « cabusette » est aussi la laitue d'hiver. Le 12 juin 1848, les habitants du Fond-de-Givonne s'étaient révoltés : l'évènement restera dans l'histoire ainsi nommé : « la Journée des Cabus ». La Poupée et le carnaval du Fond-de-Givonne étaient très réputés ; le Mercredi des Cendres, les goulus montaient de Sedan à l'Arche du Fond-de-Givonne. Le soir venu, une grande poupée était brûlée. Entourée d'une ronde dansante autour du brasier en chantant : « Elle brûlera, elle brûlera, la poupée, du haut en bas ! ». Cf. Pierre Congar, « Le Fond-de-Givonne », *Le Pays sedanais*, n°8, 1981.

Clignette (La)

Jeu de cache-cache à Sedan. Cf. Ernest Hupin, p. 537.

Cloque (La)

Provient du mot « cloche » qui était sonnée pour déclencher l'arrêt contestataire du travail. Paul Féval dans *Les Errants de Nuit* : « On disait même que l'ancien tondeur de drap, Nicolas Souquet, surnommé le cloqueur, qui passait pour faire pis que la contrebande, s'était vanté dans les cabarets d'avoir un compte-courant chez les Legagneur. Une cloque à Sedan est une grève à Paris. Nicolas Souquet avait démonté une douzaine de fabriques en sa vie. C'était un homme célèbre, un cloqueur. »



Photo Stévenin

"La Réclamophone"
Société Bigophonique de SEDAN

Coll. GDP.

Mais (Les)

Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, il était de tradition de planter les *mais*. L'on coupait un arbre et on allait le planter devant le foyer d'une femme. Selon l'essence de l'arbre, un message était ainsi délivré : du charme, « je te charme » ; mais du peuplier, « je te renie »... À Sedan, face aux disputes engendrées, Françoise de Bourbon, princesse régente, le 27 avril 1580, fait interdire les mais.

Nocquettes (Les)

Les petits morceaux. Il y avait autrefois au faubourg du Ménil « le bal des Nocquettes. »

Nouvel-An (Au)

L'aubade de l'Harmonie municipale est une jolie tradition, notamment pour rendre hommage à l'hôpital aux mamans et à leurs bébés nés dans la nuit de la Saint-Sylvestre.

Œufs du Vendredi-Saint (Les)

Les œufs du Vendredi-Saint étaient réputés imputrescibles et guérissaient des fièvres.

Omelette au jambon (L)

Plat traditionnel du lundi de Pâques. De nombreux Sedanais allaient les dévorer aux « baraques » (épiceries belges) de Sugny ou à Bouillon. L'omelette peut être aussi aux « quertons » (lardons).

Paillettes (Les)

Les ferronniers et éperonniers du Fond-de-Givonne.

Quatre vents (Les)

La veille du 25 janvier, le jour de la conversion de saint Paul, les quatre vents se livraient bataille. L'on allait alors en haut du Pain-de-Sucre (les « Redoutes ») afin de constater celui qui était le plus fort à minuit sonnant : le vainqueur serait le vent dominant de l'année.

Planquets et planquettes (Les)

Ouvriers tisseurs, ouvriers en draperie. Ou les compagnes des tisseurs. Les planquets se distinguaient par leur blouse bleue, leur casquette en drap noir à visière vernie. Ce nom serait dû aux planches, c'est-à-dire les pédales, avec lesquelles les ouvriers actionnaient les anciens métiers à tisser (docteur Octave Guelliot), pour d'autres, « planquet » signifie l'ami, celui qui travaille sur la même table, sur la même planche (O. Colson). Et les « ploqueux » sont les rattacheurs. Cf. J. Sattler, « A propos des « Planquets », *Annales sèdaines*, n° 50, 1964, p. 33.

Prénoms traditionnels à Sedan (Les)

Fin XVI^e siècle, selon les travaux d'Auguste Philippoteaux (1932), les prénoms sedanais les plus courants sont : pour les filles, *Marie* chez les adeptes du protestantisme, *Jeanne* dans les familles catholiques ; pour les garçons, *Jean* (chez les catholiques comme chez les protestants).

Renou (Le)

Les forains restent après la fête patronale ; répétition de la fête patronale le dimanche suivant.

Ronde-taque (La)

Jeux de « rattrape » en ronde.

Saint-Blaise (La)

La fête du secteur textile à Sedan, célébrée le dimanche suivant le 3 février. Georges Railliet, dans ses « Miscellanées de folklore ardennais », *Études ardennaises*, n° 42, juillet-septembre 1965, décrit superbement « Rassemblement des cadres, ouvriers et employés qui se rendent à la Chambre de Commerce pour prendre la bannière corporative des Syndicats patronaux du textile sedanais (la date de 1850 qui figure sur cette bannière est celle de la fondation de la Confrérie). Cortège entraîné par l'Harmonie municipale jusqu'à l'église Saint-Charles où a lieu une grand-messe en musique. À la sortie de l'office, nouveau défilé conduit par le comité patronal de la Confrérie de Saint-Blaise jusqu'au monument aux morts où une gerbe est déposée. Vin d'honneur. Ensuite ont lieu les réceptions. Elles comportent d'ordinaire : un compte rendu de la situation de la profession (...) Ces questions professionnelles réglées, la plus jeune planquette présente le compliment d'usage au président de la fête, ou aux patrons, à qui des cadeaux sont offerts. Suit une partie récréative, où danses et chansons alternent avec des jeux variés. Remise des médailles du travail. Aubades de l'Harmonie municipale. C'est à ce moment qu'est entonnée la fameuse chanson de Saint-Blaise, au son d'un accordéon, l'assistance reprenant en chœur. On procède alors à l'élection du Roi et de la Reine des planquets et planquettes et à celle des demoiselles d'honneur. De multiples cadeaux (offerts par les commerçants) leur sont remis. Roi et Reine accompagnent ensuite le croûton et la bannière jusqu'au siège de l'USPITS (Union des Syndicats patronaux de l'Industrie textile sedanais) où a lieu la passation du croûton au président élu pour l'année à venir. En 1964, des navettes avaient été dissimulées dans les croûtons. La fête se termine normalement par un grand bal. »



Suzaine-Pierson, éditeur, Sedan

Coll. GDP.



Archives municipales de Sedan



Saint-Jean (La)

Au solstice d'été (21 juin), un grand bûcher est allumé. Le lendemain, l'on récupérait quelques cendres – les tisons ou brandons – et conservés dans un bocal, ils étaient censés protéger la maison de la foudre.

Saint-Nicolas (La)

Fête des enfants et des écoliers le 6 décembre. Défilé de saint Nicolas et du Père Fouettard dans les rues, distribution à hautes volées de bonbons aux enfants. Le défilé fut remis sur pied grâce à l'UCI en 1959.

Saucisse aux pommes (La)

Dégustée par la jeunesse à la Sainte-Catherine (25 novembre).

Sauderie (La)

Selon les pays d'Ardenne, l'on parle de Saudée, Saudage [à Sedan, Balan, Torcy], Saudach', Sauday(e) [Givonne], Sauderie [Wadelincourt, Raucourt]. Il s'agit lors d'un tapage nocturne du choix par la jeunesse des futurs époux. Souvent le premier dimanche de carême et fait suite au feu des buires. Il existe une pierre à marier, à saudage, à Bohan-sur-Semois, les futurs époux devaient s'asseoir dessus, on plaçait une socquette (souche d'arbre) entre eux (symbole des contraintes du mariage) et on les attachait au moyen d'une corde. Cf. Ch. Houin et J. Bourguignon, « Notes sur le folklore de Givonne », *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, 13^e année, 1905-1906, p. 42. – *L'Écho des Ardennes*, 9 avril 1908 – Jean Sattler, « La sauderie, est-elle typiquement sedanaise ? », *Annales sedanaises*, n° 50, janvier 1964.

Paul Féval dans *Les Errants de Nuit* : « C'était le premier dimanche de carême en l'année 1832. La nuit des Sauderies était commencée. On saudait d'un bout à l'autre de la ville, malgré la neige fine qui tombait tourbillonnant au vent d'hiver. C'est là un très vieil usage, absolument particulier au pays de Sedan. *Sauder* (on prononce ainsi le verbe souder dans la patrie de Turenne) veut dire ici fiancer dans le sens actif du mot. Les jeunes gens du pays se donnent à eux-mêmes ce titre de la jeunesse. C'était un détail, mais qui rentre bien dans la physionomie de cette colonie endimanchée. *La jeunesse* ! Ce seul mot vous apporte une bonne odeur de libéralisme naïf. Une contrée assez heureuse pour posséder une « jeunesse » est mûre pour fêter la Raison et adorer l'Être suprême, au lieu du bon Dieu. *Quand ces gros garçons rouges vous disent avec une fierté modeste : Je m'ai mis dans la jeunesse*, on voit bien que la guitare de Jean-Jacques fait encore danser les moellons, et qu'il se pourrait trouver un dernier aréopage pour couronner des rosières de la religion naturelle. La sauderie appartient en propre à la jeunesse, qui s'adjoint, pour la circonstance, les polissons de la ville et des villages voisins. C'est en quelque sorte la parafe apposé au bas des farces de carnaval. Dès que la nuit est tombée, on entend dans les rues le son rauque et discord des cornets à bouquins. La ville est aux saudeurs qui la parcourent, divisés en petites escouades de dix à douze mystificateurs. Tous sont armés de la redoutable conque. Chaque troupe a son chef. Mais voici que la troupe s'arrête à la porte d'une maison de bonne apparence. Les cornets sonnent, puis le chef de la bande crie d'une voix retentissante : - « Saudés ! Saudés ! » - « Qui ? » demandent ensemble ses compa-

gnons. - « M. un tel avec Mlle une telle ». - « Sont-ils bien saudés ? » - « Oui ! » Répond bruyamment le chœur. Et les cornets à bouquins d'offenser les oreilles du voisinage. Telle est la *sauderie* en pays de Sedan. Il n'y a rien de plus, rien de moins (...) »

Sauder

Souder, fiancer.

Sobriquets (les)

Les habitants de Balan sont surnommés « les Chats » ; ceux de Bazeilles : « les Sorciers » ; Frénois : « les Terres molles » ; Givonne : « les Mordars » ; Glaire : « les Huets » ; Illy : « les Lolos » ; Saint-Menges : « les Bourriques ».

Sorets (Les)

Les harengs saurs offerts aux enfants lors du Mercredi des Cendres. Parfois, les sorets suspendus à une canne à pêche, ils devaient les attraper par la bouche et sans les mains.

Tondeux (Les)

Les ouvriers du textile du Dijonval et du faubourg de la Cassine, notamment ceux qui tondaient les draps avec les grands ciseaux, les « efforces ».

Tourniot (Le)

Quand une jeune fille – à qui un garçon contait fleurette – épouse un autre homme, le prétendant éconduit avait le droit « d'aller chercher le michot de corvée », c'est-à-dire de réclamer à la mariée un tourniot, une brioche en couronne, que la jeunesse se partage à l'auberge.

Treize-pièces (Les)

13 pièces de monnaie que le marié présente au prêtre célébrant le mariage ; après les avoir bénites, le curé en restitue 3 au nouvel époux et conserve toutes les autres. Cf. Jean Lecaillon, *L'patois du S'dan, glossaire sedanais*, 2^e édition, 55 p., 1974.

Vautes (Les)

Les crêpes grasses et épaisses de la Chandeleur (2 février), nommées aussi « têt-faits » (ou toffées). La « vaute dans le coffre » lève dans le four de la cuisinière. Cf. Lise Bèsème-Pia, *365 recettes du pays d'Ardenne*, éditions Dominique Guéniot, 258 p., 2010.

Les études, la pratique d'un sport, la musique... permettent aussi des retrouvailles qui obéissent à des codes festifs, mais bien éloignés du folklore de S'dan.

Bibliographie succincte

- Ernest HUPIN, *À travers le Sedan d'hier, notes humoristiques*, 2 volumes, Imprimerie Jules Laroche, Sedan, 1893.
- Georges RAILLIET, « Miscellanées de folklore ardennais », *Études ardennaises*, n° 34, juillet-septembre 1963 ; n° 42, juillet-septembre 1965 ; n° 45, avril-juin 1966 ; n° 46, juillet-septembre 1966.
- A. VAUCHELET, *Tous les patois des Ardennes*, éditions de la Société des écrivains ardennais, 254 p., 1939.

Photographies GDP.